

## **Le Groupe AGRICA lance ZENÉA, la complémentaire santé collective d'AGRICA PRÉVOYANCE**



*Paris, le 26 février 2020* – À l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2020, le Groupe AGRICA présente ZENÉA, la nouvelle complémentaire santé collective d'AGRICA PRÉVOYANCE dédiée aux entreprises relevant des activités du monde agricole, agroalimentaire et affinitaire.

### ■ Une offre flexible et simple

ZENÉA est une complémentaire santé collective flexible et simple à mettre en place. Adaptée aux besoins et au budget des entreprises et de leurs salariés, elle offre **7 niveaux de garanties, de la couverture minimale obligatoire aux plafonds du contrat santé responsable.**

**Des espaces web sécurisés et accessibles 7j/7 et 24h/24** sont mis à disposition des entreprises adhérentes et de leurs salariés afin de gérer le contrat et suivre les remboursements.

### ■ Une offre conforme à la nouvelle réglementation

**L'offre ZENÉA intègre la réforme du 100% santé** permettant aux salariés de bénéficier d'équipements (lunettes de vue, prothèses dentaires, aides auditives) remboursés intégralement par le régime de base et par la complémentaire santé. ZENÉA offre aussi la possibilité de choisir librement ses équipements.

Elle respecte l'ensemble des dispositions du contrat santé responsable qui ouvrent droit à des avantages sociaux et fiscaux pour l'entreprise.

## ■ Une offre personnalisable

**Le chef d'entreprise choisit la catégorie de salariés** qu'il souhaite assurer (ensemble du personnel, cadres, non-cadres) **et le niveau de garanties associé.**

En fonction de son souhait de participer au financement de la complémentaire pour ses salariés uniquement ou pour toute la famille, il pourra opter pour l'une des 3 structures tarifaires suivantes : uniforme, isolé/extension famille ou encore adulte/enfant.

Dans tous les cas, **le salarié peut améliorer sa couverture et celle de sa famille en optant pour un niveau de garanties supérieur** à celui choisi par son entreprise.

## ■ Des services complets pour plus de tranquillité

**ZENÉA intègre un ensemble de services dès le premier niveau de garanties** pour un accompagnement optimal avant, pendant et après les soins.

L'offre permet aux salariés d'accéder au **réseau de soins Optique Carte Blanche** et de bénéficier de tarifs avantageux ainsi que d'une garantie en cas de casse de l'équipement ou de mauvaise adaptation à la vue.

**ZENÉA propose également des services d'assistance en cas d'hospitalisation** avec la mise à disposition, entre autres, d'une aide-ménagère et la prise en charge des enfants ou des ascendants sous la responsabilité du salarié. Si une hospitalisation survient lors d'un déplacement à l'étranger, l'avance des frais médicaux et le rapatriement médical sont possibles.

## ■ Une offre solidaire incluant un volet prévention

En cas de congés maternité ou d'arrêt de travail suite à une maladie ou un accident d'origine professionnelle, **le salarié peut conserver ses garanties gratuitement pendant 12 mois.**

Enfin, **un kit prévention dédié est mis à disposition des entreprises** afin de les aider à sensibiliser leurs salariés à l'impact de leur environnement professionnel sur leur santé.

**A propos du Groupe AGRICA**  
[www.grouppagricarica.com](http://www.grouppagricarica.com)

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec 680 000 retraités à ce jour et 1,5 million de cotisants dans plus de 200 000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, telles que les entreprises de production, les coopératives, les organisations professionnelles agricoles et activités connexes.

## CONTACT PRESSE

Claire Cesbron / Groupe AGRICA  
Tél : 01.71.21.53.07  
[communication@grouppagricarica.com](mailto:communication@grouppagricarica.com)

